

Les concertations avec le gouvernement : un dispositif infernal

Depuis le 5 décembre s'est développée une mobilisation très importante des salariés et de la jeunesse pour le retrait pur et simple du projet Macron de retraites par points.

Macron maintient son projet de retraites à points et veut détruire le statut.

Alors que le projet de loi a déjà été envoyé au conseil d'État, alors qu'il doit être présenté en Conseil des ministres le 24 janvier, puis discuté, en procédure accélérée à l'Assemblée, à partir du 3 février, le gouvernement veut diviser les résistances avec des concertations sur la mise en œuvre de la réforme, et des discussions secteur par secteur.

Dans l'enseignement, une concertation sur une prétendue revalorisation des enseignants, liée à la réforme des retraites et dans le « cadre d'une approche globale du métier », est annoncée à partir du 13 janvier et pendant 6 mois avec le ministre Blanquer.

Le gouvernement veut ainsi faire avaliser la destruction du code des pensions des fonctionnaires, la destruction de tout notre métier, du statut, et l'aggravation des conditions de travail (accroissement des missions, primes, formations pendant les congés, annualisation ...). Et il veut associer les organisations syndicales, non seulement à la mise en place de la retraite à points mais également au dé-tricotage du statut.

La seule garantie : défense, maintien du code des pensions

Participer à ces concertations, c'est non seulement cautionner le projet de casse du code des pensions et de tout le statut mais c'est aussi convaincre le gouvernement qu'il peut tranquillement maintenir son projet de retraites à points.

La défense du code des pensions (élément essentiel du statut), est la seule véritable garantie du maintien du niveau des pensions des enseignants et de tous les acquis en matière de retraite.

Il y a urgence : que les représentants syndicaux annoncent publiquement qu'ils cessent immédiatement de participer à ces concertations car le projet de loi de retraite à points n'est ni amendable ni négociable.

Il y a urgence que l'unité se réalise :

- pour le retrait pur et simple du projet de loi de retraites à points, seule revendication à même de donner la cohésion indispensable au mouvement et d'ouvrir la voie à la centralisation de la mobilisation pour gagner.

La puissance des mobilisations montre clairement ce qu'est l'exigence des personnels, des salariés : en finir avec la politique de Macron.

Nous publions ci-dessous la prise de position d'un conseil des maîtres :

"L'heure n'est pas à la négociation avec ce gouvernement"

Une position commune et unanime du conseil de maîtres de l'école maternelle Jules Ferry des Mureaux (78) du vendredi 13 décembre 2019.

"Le Conseil des Maîtres de l'école Jules Ferry maternelle des Mureaux réuni le vendredi 13 décembre 2019 prend position pour déclarer qu'il s'oppose à la réforme des retraites du gouvernement et demande le retrait du projet de réforme Delevoye.

Nous sommes conscients qu'il s'agit du démantèlement de la sécurité sociale et du statut de la fonction publique ;

Nous sommes conscients que ce projet destructeur va toucher toutes les couches de la société et toutes les générations ;

Nous sommes conscients que le gouvernement après la grève massive du 5 décembre s'est empressé de rechercher une issue de secours avec les appareils syndicaux pour diviser la mobilisation, en essayant d'isoler les cheminots, en proposant de lâcher du lest aux enseignants, en rencontrant les syndicats nationaux lundi 9 décembre.

Dans ses déclarations Blanquer annonce des formations sur le temps des vacances scolaires ; une nouvelle mobilité des enseignants pour finir de déstabiliser des équipes et boucher les trous ; des primes en échanges de nouvelles missions... (...)

L'heure n'est pas à la négociation avec ce gouvernement.

L'éducation, l'augmentation des salaires des personnels de l'éducation est une priorité. Mais elle ne doit pas servir de caution à la mise en œuvre du projet de retraite à points.

(...) **Nous lançons un appel aux directions départementales et nationales des syndicats en France pour qu'elles déclarent unanimement :**

Qu'elles cessent tout appel à négociation ou amender cette réforme.

Qu'elles exigent le retrait pur et simple du projet de retraites à points.

Nous refusons la casse de la sécurité sociale et de la fonction publique dont ce projet est le point de rupture.

Nous refusons la rupture générationnelle."

Les 15 enseignants de l'école décident la grève et appellent leurs collègues à prendre des positions en ce sens et à les faire remonter aux directions départementales et nationales.